

Madame, Monsieur,

Votre jeune intègre à la rentrée la filière S.A.P.A.T (Services Aux Personnes et Aux Territoires).

Les stages sont obligatoires pour valider successivement les 3 années de formation.

Nous vous rappelons qu'il appartient à l'élève de trouver les lieux de stage opportuns, de faire signer les fiches d'identification nécessaires à la préparation des conventions de stage pour chaque structure et de les renvoyer à l'établissement à mon attention (Corrine DUCHÉ) AVANT le jour de la rentrée scolaire. Nous vous rappelons que tous les stages doivent être trouvés avant l'entrée en formation.

RAPPEL DES DATES DE STAGES :

Classe	Stage	Période	Public du stage
2 ^{nde}	1	Du 1 ^{er} Janvier 2024 au 21 janvier 2024	« Services Aux personnes » en structure personnes âgées
	2	Du 24 juin au 14 juillet 2024	« Services Aux personnes » en structure petite enfance
1 ^{ère}	1	Du 30 octobre au 19 novembre 2023	« Services Aux personnes »
	2	Du 5 au 25 février 2024	« Services Aux personnes »
	3	Du 17 juin au 7 juillet 2024	«Services Aux Territoires »
Terminale	1	Du 16 au 29 octobre 2023 ET du 20 novembre au 10 décembre 2023	« Services Aux Personnes » ou «Services Aux Territoires » (les 2 stages DANS LA MÊME STRUCTURE)

Corrine DUCHÉ
Responsable BAC PRO SAPAT
corrine.duche@iseta-eca.cneap.fr
04-50-08-16-91
06-76-11-63-96


